

Réponse du Groupe Sonova à Mr Luis Godinho, Vice-Président de l'UNSAF

Stäfa, le 6 juin 2012

Cher Monsieur Godinho,

Sonova, exclusivement dédié aux solutions auditives a toujours œuvré pour la défense des intérêts de la profession. Notre principale ambition est et restera d'apporter la meilleure solution auditive au patient au regard de ses besoins. Notre groupe ne s'écartera pas de cette voie et nous sommes convaincus que l'ensemble des industriels présents dans la distribution au niveau mondial œuvrent dans le même sens.

Suite à notre annonce, différentes opinions se sont exprimées et nous respectons la position de chacun. Cependant, nous souhaitons rassurer l'ensemble de nos partenaires sur notre vision du métier d'audioprothésiste.

Sonova reste totalement engagé pour la satisfaction patient en développant des produits adaptés aux attentes des audioprothésistes et aux besoins des malentendants mais aussi en proposant un service de qualité et ce, dans toutes les enseignes qui appartiennent à notre groupe.

Sur la base de l'expérience que nous avons déjà dans d'autres pays tels que le Canada, l'Autriche ou la Belgique, nos activités de distribution ont contribué à développer l'ensemble du marché en mettant l'accent sur la qualité et le service. Pour la France, nous continuerons bien entendu à œuvrer dans ce sens en ayant **une totale indépendance** entre notre réseau de distribution détenu en propre et les marques du Groupe Sonova.

D'autre part, pour répondre à votre interrogation sur le choix prothétique, nous sommes totalement convaincus que **le choix de l'audioprothésiste** reste une valeur déterminante qu'il faut préserver dans l'intérêt du patient, de l'avenir et de l'éthique de la profession. Aussi, soyez assuré que tous les centres AuditionSanté continueront de **proposer les principales marques présentes sur le marché** comme ils l'ont toujours fait.

AuditionSanté n'opère pas seulement par ses centres propres mais également auprès de ses adhérents franchisés. Audioprothésistes indépendants, ils ont, en qualité d'entrepreneurs, décidé de rejoindre le réseau AuditionSanté afin de bénéficier de la force d'une enseigne et d'une organisation nationale.

Ils continuent et continueront de proposer un large choix de solutions auditives de toutes marques tout en partageant des valeurs communes de professionnalisme et de qualité de services offerts aux patients.

Cet engagement restera la force de l'enseigne AuditionSanté et démontre que Sonova non seulement respecte, mais également **encourage la liberté de choix** et d'exercice de la profession d'audioprothésiste.



Comme indiqué lors de notre annonce, la France est un marché stratégique et dynamique pour le groupe où il y a encore près de 7 millions de malentendants non équipés. Ainsi, la mission et l'objectif de Sonova demeurent inchangés: inciter le plus grand nombre de personnes ayant un problème auditif à s'équiper, communiquer sur les produits et sur les bienfaits d'un appareillage précoce, et **accompagner l'ensemble des audioprothésistes dans leur mission sans aucune distinction.**

Enfin, sur les termes de cet achat, nous tenons à préciser que Sonova Holding AG a acquis 100% du capital d'AuditionSanté en 2008 mais que l'accord signé par les deux parties incluait des conditions et une clause de confidentialité qui n'ont expiré qu'avec le départ de la famille fondatrice le 22 mai dernier.

Nous espérons que ces précisions apporteront des réponses aux questions et aux inquiétudes exprimées. Nous restons à la disposition de l'ensemble des audioprothésistes et mobilisés à votre service.

Cordialement.

Alexander ZSCHOKKE  
Vice President Channel Solutions  
Groupe Sonova